



*Cabinet du Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,*

Secrétariat Technique du C2D

*République de Côte d'Ivoire
Union- Discipline- Travail*



Construisons le Développement de Demain

SECRETARIAT TECHNIQUE DU C2D

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CORRESPONDANT SECTORIEL EDUCATION – FORMATION - EMPLOI

I. CONTEXTE GENERAL / PRESENTATION DU PROGRAMME

A. MISE EN PLACE

Après l'atteinte par la Côte d'Ivoire, le 26 juin 2012, du point d'achèvement de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (I-PPTE), les créanciers du Club de Paris, dont la France, ont décidé d'annuler plus de 1,7 milliard USD de créances au titre de l'I-PPTE renforcée, et 4,7 milliards USD au titre de l'allègement bilatéral additionnel.

L'effort bilatéral additionnel de la France prévoit, entre autres, le traitement de la totalité de la dette publique d'aide au développement, pour un montant de 2,9 milliards EUR (**soit 1 902 Mds FCFA**). Cet effort, qui se traduit par la mise en place de Contrats de Désendettement et de Développement (C2D), prend la forme d'une subvention correspondant au montant des échéances payées au titre de la dette pendant la durée des contrats. Selon ce mécanisme, le pays bénéficiaire continue d'honorer le service de la dette. Sitôt le remboursement constaté, la France lui reverse une subvention d'un montant équivalent, pour financer des programmes de développement et de lutte contre la pauvreté, sélectionnés d'un commun accord.

La signature de l'accord bilatéral d'annulation de la dette a eu lieu, le 24 juillet 2012, et a ouvert la voie à la signature du **1^{er} C2D**, à Abidjan, le 1^{er} décembre 2012, pour un montant de **630 millions EUR (soit 413,25 Mds FCFA)** engagés pour la période allant de 2012 à 2015. Un **2^{ème} C2D** de **1,125 milliard EUR (soit 738 Mds FCFA)**, a été conclu à Paris, le 3 décembre 2014, pour une durée de six (6) ans, de 2014 à 2020. Le **3^{ème} et dernier C2D** a été signé le 27 octobre 2021, à Paris pour un montant de **1,144 milliard EUR (soit 750,77 Mds FCFA)**, pour la période 2021-2025.

B. CHAMPS D'INTERVENTION DU C2D

Le 1^{er} C2D a couvert six (6) secteurs de concentration (Secteur Éducation-Formation et Emploi, Secteur Santé, Secteur Infrastructures de transport, Secteur Développement urbain, Décentralisation, Eau et Assainissement, Secteur Agriculture, Développement rural et Biodiversité et le Secteur Justice et État de droit) et deux (2) secteurs transversaux.

Quant au 2^{ème} C2D, il concerne tous les secteurs du 1^{er} C2D avec en plus les thématiques de Développement Rural et de Sécurité. Enfin, le 3^{ème} C2D reprend l'ensemble des champs des deux premiers, à l'exception des Infrastructures et de la Sécurité, et ajoute les thématiques de Gouvernance Financière et d'Industries Culturelles et Créatives. Il convient de relever que le 3^{ème} C2D apporte, comme nouvelle activité, le financement d'appuis budgétaires =sectoriels (dénommés Financements Budgétaires Programmatiques).

C. GOUVERNANCE

La gouvernance du C2D s'articule autour de trois (03) instances :

- le **Comité d'Orientation et de Suivi du C2D (COS-C2D)** : présidé par le Premier Ministre ivoirien, en présence des Ministres en charge de l'Economie et des Finances, du Budget et du Plan et du Développement, de l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire et des sociétés civiles ivoirienne et française. Le COS-C2D a pour mission d'orienter la répartition des projets et programmes bénéficiant des ressources C2D, de veiller à leur bonne exécution et de suivre les résultats obtenus ;
- le **Comité Technique Bilatéral du C2D (CTB-C2D)** : instance franco-ivoirienne chargée d'assurer la coordination entre les autorités ivoiriennes et françaises impliquées dans la préparation et la mise en œuvre du C2D. Outre le suivi technique et administratif des opérations, le CTB-C2D est chargé d'examiner et approuver les programmes éligibles au financement C2D au stade de leur identification. Il est présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre ivoirien ;
- le **Secrétariat Technique du C2D (ST-C2D)** : structure permanente placée auprès du Premier Ministre, organe de coordination nationale et d'animation des unités opérationnelles du C2D. Il a pour mission, entre autres, de produire les rapports d'activités périodiques et de suivi/évaluation du C2D à l'attention du CTB-C2D et du COS-C2D.

L'Agence Française de Développement (AFD) est l'opérateur technique et financier qui suit la mise en œuvre des projets pour le compte de la partie française.

Outre ces instances, la mise en œuvre est confiée aux ministères techniques sectoriels qui sont appuyés par des structures opérationnelles que sont les Unités de Coordination de Projet (UCP-C2D), les Cellules de Suivi de Projets (CSP-C2D) et des structures techniques à qui il est parfois déléguée la maîtrise d'ouvrage des projets.

II. CONTEXTE SPECIFIQUE DE LA MISSION

Le ST-C2D a en charge la gestion du Fonds Etudes et Pilotage (FEP) qui a pour objectif d'assurer une mise en œuvre satisfaisante du C2D et, au-delà, de faciliter la mise en œuvre de certaines politiques publiques.

Les présents termes de référence ont pour objet le recrutement d'un **Correspondant Sectoriel Education -Formation - Emploi** (qui sera basé à Abidjan) afin de renforcer l'équipe du ST-C2D.

Dans la mesure où la majorité des projets d'infrastructures accusent des délais de réalisation très importants, un des enjeux forts de la mission est de pouvoir optimiser la passation, le suivi et la mise en œuvre de ces marchés en lien avec les acteurs concernés.

A. LE SECTEUR EDUCATION -FORMATION - EMPLOI

• **DESCRIPTION**

Les trois (03) Contrats de Désendettement et de Développement (C2D), signés entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et le Gouvernement de la République Française, prévoient le financement de projets et programmes du **secteur de concentration Education – Formation – Emploi**.

Ce continuum est mis en œuvre, pour le volet Education – Formation, par le Ministère de l'Education Nationale et l'Alphabétisation (MENA), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), et le Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA). Chacun de ces ministères techniques assurant la maîtrise d'ouvrage des thématiques liées à leurs secteurs respectifs que sont l'Education de base, l'Enseignement Supérieur, et l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle.

Pour le volet Emploi, le Maître d'ouvrage est le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnel et du Service Civique (MPJIPSC), et le Ministère d'Etat, Ministère de la Défense pour le projet d'appui à la reconversion des militaires démobilisés, mis en œuvre par le Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM).

Pour la mise en œuvre opérationnelle des projets Éducation - Formation, une Unité de Coordination des Projets (UCP) C2D Éducation – Formation a été créée au sein des trois ministères initialement concernés. Cependant, les difficultés rencontrées dans l'exécution des deux premières conventions d'affectation, en particulier liées au dimensionnement de l'équipe de l'UCP-EF, ont conduit l'AFD et les trois maîtrises d'ouvrage à décider de la mise en place d'équipes de gestion au sein de chaque ministère de tutelle. Cette initiative vise à assurer une exécution plus efficace des composantes restantes du C2D2 (jusqu'au 31 décembre 2025) et du Prêt Souverain (jusqu'au 2 février 2027).

Par ailleurs, deux autres financements sont attendus (Éducation de base et Enseignement supérieur), qui seront mis en œuvre selon le mode opérationnel classique d'appui projet ou sous forme de financement budgétaire de programme.

Concernant les thématiques de l'Emploi, le C2D s'est appuyé sur le Bureau de Coordination des Projets Emploi (BCPE), créé par la Banque Mondiale. Le Projet BARM, dont les activités s'alignent sur les thématiques traitées par le Projet Emploi, est suivi à travers la Cellule de Suivi des Projets du BARM (CSP-BARM).

• **ACTIVITÉS MAJEURES**

i) Pour l'éducation de base :

- Construction de 116 écoles primaires et de 135 collèges de proximité ;
- Réhabilitation de deux centres de formation des maîtres à Man et Katiola ;
- Accompagnement de la réforme du système de formation des instituteurs, chefs d'établissements, encadreurs pédagogiques ;
- Appui institutionnel dans la gestion des ressources financières et humaine
- Appui à l'amélioration de la qualité de l'éducation par la production de manuels scolaires ;
- Appui à l'élaboration de documents stratégiques : document cadre de la réforme du collège, stratégie de formation continue des enseignants, stratégie de redynamisation de l'enseignement des sciences.

ii) Pour l'Enseignement Technique, la Formation Professionnelle et l'Apprentissage :

- Construction et réhabilitation de centres de formation professionnelle
- Rénovation de filières de formation technique et professionnelle (BTP, industrie agro-alimentaire, maintenance industrielle, mines, agriculture, transport/logistique et mécanique) en lien étroit avec les branches professionnelles (révision des curricula, formations des enseignants) ;
- Modernisation de l'institut de formation de formateurs (l'IPNETP) ;
- Développement de la politique d'apprentissage rénové avec recrutement d'apprentis et maîtres apprentis, acquisition de kits d'apprentissage, rénovation de plateaux techniques ;
- Appui institutionnel à la mise en œuvre de la réforme du partenariat public-privé à travers la poursuite de la structuration des branches et des instances du partenariat (CNBP).

iii) Pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique :

Volet Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (INP-HB)

- Réhabilitation et équipement des locaux de l'INP-HB,
- Modernisation des écoles d'ingénieurs de l'INP HB (ESA, ESI, ESTP, ESCAE, CPGE) et création de nouvelles écoles (ENAC, CDES)
- Relance de la formation continue.
- Réforme organisationnelle et institutionnelle complète de l'INP-HB.

Volet universités publiques

- Modernisation de cinq (05) universités publiques avec l'implantation du système LMD (License - Master - Doctorat) et renforcement du partenariat public/privé,
- Développement du numérique éducatif
- Équipement en matériels pédagogiques et ressources documentaires, et
- Appui à la dynamisation de la recherche scientifique dans divers secteurs en lien avec PND.

iv) Pour l'Emploi

- Renforcer les compétences et les moyens déconcentrés de l'Agence emploi jeunes, dans l'adaptation des parcours de formation et d'insertion (sociale et professionnelle) aux profils des jeunes et aux réalités du territoire.
- Structurer et développer des parcours de formation, d'employabilité, d'entrepreneuriat et de service civique adaptés à la diversité des profils des jeunes en passant à l'échelle des dispositifs déjà positivement expérimentés via les C2D1 et C2D2 Emploi :
 - o Conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée signées avec les conseils régionaux afin de déployer une offre d'appui à l'employabilité au bénéfice de 32 220 jeunes hommes et femmes.
 - o Appui au déploiement de Prêts d'honneur, avec l'appui d'Initiative France, leader du secteur en France.
- Amplifier l'offre de service civique à encadrement civilo-militaire (SCAED) à destination de la jeunesse vulnérable sur tout le territoire ivoirien et l'appui à la structuration de la politique ivoirienne de volontariat : 28 050 bénéficiaires directs, avec l'appui de France Volontaires et de l'Agence du Service civique.

v) Pour le BARM

Composante 1 : Appui à l'opérationnalisation du BARM et mise en œuvre du projet

Sous-composante 1.1 : Coordination et gestion

- Organisation de rencontres techniques et protocolaires (pour l'information et la sensibilisation des autorités administratives et élus locaux sur les objectifs du BARM) ;
- Mise en œuvre des outils pour la sélection des candidats (Renforcement des capacités du personnel du BARM sont renforcées pour la conduite de la reconversion des militaires) ;
- Construction, aménagement et équipement du siège du BARM (renforcement des capacités infrastructurelles du BARM) ;
- Renforcement des ressources humaines de la CSP-BARM pour assurer son bon fonctionnement.

Sous-composante 1.2 : Communication

- Mise en place d'un système d'information (SI) pour assurer la visibilité des actions du BARM

Composante 2 : Appui à l'employabilité et à l'entrepreneuriat des ex-Militaires

Sous-composante 2.1 : Préparation et pré-profilage

- Renforcement des capacités du personnel du BARM pour la conduite de la reconversion des militaires
- Information et sensibilisation des militaires sur toutes les informations utiles à la reconversion et un état nominatif des candidats est produit ;
- Production d'un état nominatif des candidats.

Sous-composante 2.2 : Profilage, formation et financement des projets professionnels et suivi post-installation

- Entretien et évaluation des candidats, validation des projets professionnels, élaboration des plans d'affaires ;
- Formation et financement des projets professionnels ;
- Insertion et suivi post-installation par les partenaires

Sous-composante 2.3 : Suivi-évaluation

- Suivi-évaluation de la reconversion des bénéficiaires

IV- MISSIONS DU POSTE

Placé sous la supervision de la Coordonnatrice du ST-C2D, le **Correspondant Sectoriel Education - Formation – Emploi** a pour principales missions :

- i) d'assurer, pour le compte du ST-C2D, le suivi des projets financés sur C2D et mis en œuvre par l'UCP C2D Education – Formation, le BCP-Emploi et la CSP BARM sur la base du corpus de procédures sur C2D ;
- ii) d'appuyer l'instruction de tout nouveau financement sur C2D en lien avec les maîtrises d'ouvrages pressenties ;
- iii) d'assurer un suivi et dialogue interministériel efficace sur les projets du Secteur de Concentration Education – Formation – Emploi, financés sur C2D.

A ce titre, il a pour tâches de :

- représenter le ST-C2D et participer aux comités de pilotage, missions d'instruction de l'AFD et de supervision des projets, séances relatives aux appels d'offres (en tant qu'observateur) du C2D Education- Formation – Emploi ;

- organiser les réunions de restitution des missions de l'AFD ainsi que toute autre réunion relevant de leurs secteurs respectifs et produire les comptes rendus de réunions.
- rédiger les notes de synthèses des aide-mémoires issus des missions de l'AFD et aider à la formulation des réponses aux aide-mémoires.
- Soumettre à la Coordinatrice du ST-C2D toute proposition d'amélioration des outils et méthodologies de travail (tableaux de suivi des principaux marchés ou dossiers critiques, rapports d'exécution technique, préparation des PTAB et PPM, etc.) pour optimiser le suivi-exécution des projets sur C2D en lien avec les structures opérationnelles ;
- participer, sous la responsabilité des Maîtres d'ouvrages et les structures opérationnelles, à l'élaboration, par la maîtrise d'ouvrage, du projet des différents indicateurs de suivi de l'exécution des projets et programmes de son secteur ;
- élaborer les termes de références pour les études et audits dans le cadre de l'évaluation des projets C2D Education-Formation-Emploi, sur demande du COS-C2D ou du CTB-C2D ;
- suivre la mise en œuvre et l'exécution budgétaire des activités au niveau sectoriel et proposer des solutions afin d'optimiser et d'accélérer la mise en œuvre du portefeuille et notamment des projets d'infrastructure en lien avec l'ensemble des parties prenantes (UCP, DGMP, AFD, etc.) ;
- centraliser, consolider et analyser toutes les informations relatives à l'exécution du C2D Education-Formation-Emploi et alerter en cas de blocage constaté dans l'exécution des projets ;
- participer à l'élaboration du budget du C2D en élaborant les prévisions de décaissements des projets concernés avec l'AFD et les maîtres d'ouvrage ;
- assurer le dialogue avec les responsables sectoriels de l'AFD ;
- pré valider et soumettre au RSE du ST-C2D, les rapports périodiques d'activités des projets relevant de ses secteurs réalisés par les UCP Education – Formation - Emploi ;
- constituer une veille stratégique pour alerter sur les difficultés, tout blocage constaté dans l'exécution des projets et toute violation des procédures.

V- PROFIL EXIGE

Le Correspondant sectoriel Education – Formation – Emploi devra répondre aux conditions suivantes :

- Diplôme d'études universitaires (minimum Bac+4) ;
- Expérience professionnelle d'au moins deux ans dans une équipe de gestion de projets de développement financés ou cofinancés par des bailleurs de fonds et notamment une expérience professionnelle en suivi / évaluation ;
- Connaissance des politiques sectorielles de l'Education, la Formation et l'Emploi en Côte d'Ivoire ;
- Avoir au moins quatre (4) ans d'expérience professionnelle ;
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Internet, etc.) ;
- Bonne capacité rédactionnelle ;
- Bonne aptitude à travailler en équipe et à communiquer ;
- Des compétences dans le domaine des infrastructures seront valorisées dans la mesure où les marchés d'infrastructures sont ceux nécessitant un suivi et un dialogue interministériel renforcé.

VI- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le poste est ouvert aux candidats indépendants et aux fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire qui répondent aux critères ci-dessus. Tout candidat fonctionnaire devra s'engager à fournir une attestation écrite de son employeur attestant qu'il bénéficie d'une mise en détachement et qu'il est autorisé à travailler à temps complet, en dehors de son poste officiel antérieur. Il s'agit d'un poste à

temps plein qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions, dans le secteur privé ou au sein de l'administration.

VII- DUREE DE LA FONCTION

La durée du contrat est **d'un (01) an renouvelable**. Le renouvellement ne peut intervenir que si ses performances professionnelles sont satisfaisantes pour le ST-C2D.

VIII-COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET CONTACTS

- 1- Une demande adressée à **Madame la Coordonnatrice du ST-C2D** tenant lieu de lettre de motivation ;
- 2- Un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles pertinentes, notamment dans le domaine des projets ;
- 3- Une copie des diplômes et attestations de formations obtenus, des certificats de travail et attestations de formations ou de stages et de toute autre déclaration contenue dans le CV ;
- 4- Les noms et adresses de trois personnes de références.

IX- DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être adressés à Madame la Coordonnatrice du ST-C2D, sous pli fermé portant la mention :

*Confidentiel - Candidature au poste de Correspondant Sectoriel
Education – Formation - Emploi du ST-C2D*

Les dossiers doivent être déposés en un **original et quatre (4) copies** dans les **Nouveaux locaux du Secrétariat Technique du C2D, sis à Abidjan, Cocody Saint Jean, Feu du Lycée Classique (Près de la Représentation de la CEDEAO)**, au plus tard le **lundi 07 octobre 2024, à 17h00, heure locale.**

Pour tout renseignement, veuillez contactez (aux heures ouvrables) :

Monsieur SANGARE Sékou, Responsable Passation de Marchés, Secrétariat Technique du C2D

De 8h30 à 12h30 et 14h à 17h00

Téléphone : (+225) 27 22 599 550 / 27 22 44 79 78

Mobile : (+225) 01 42 80 48 48

NB : Les candidatures reçues par voie électronique ne seront pas examinées.

IV- PROCEDURES DE SELECTION

Les recrutements seront effectués par appels à candidatures. La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers de candidature reçus ;
- une phase de sélection par une interview et un cas pratique des candidats présélectionnés sur la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

Le candidat retenu sera invité pour les négociations en vue de l'attribution du contrat.

Seuls les candidats dont les dossiers seront retenus seront contactés.